



Automne, Paris

SEMINAIRE INTERNATIONAL

Conférence internationale supérieure d'archivistique(CISA)

*Les enjeux
du numérique dans nos pratiques contemporaines*

Dates 1-5 octobre 2018

Conception et mise en œuvre Ministère de la culture (Direction générale des patrimoines, avec le soutien du Secrétariat général/Service des affaires juridiques et internationales).

Langues de travail : Français et anglais (traduction simultanée)

Public concerné La conférence internationale supérieure d'archivistique (CISA) s'adresse à des responsables de services d'Archives nationales, territoriales ou d'entreprises, ainsi qu'à des professionnels expérimentés (chef de projet, responsable de service, archiviste-expert, enseignants-chercheurs). Ils assurent des fonctions de responsabilité, d'organisation, de pilotage de projet de service.

La CISA 2018 se réalise en honneur des pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique ASEAN (Birmanie, Bruneï, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) comme au Bangladesh, à l'Inde et au Sri-Lanka. Mais elle est ouverte aux professionnels du monde entier correspondant aux critères de sélection.

Contexte Le développement des technologies de l'information et de la communication, en facilitant et en accélérant considérablement la production, le partage et le stockage d'informations numériques, conduit les professionnels des archives à repenser leurs méthodes d'évaluation, de sélection, de tri, de collecte, de description, de communication, de diffusion et de conservation. En créant de nouvelles demandes à l'endroit des archives et en favorisant de nouveaux usages, le numérique appelle de nouvelles compétences et une nouvelle organisation des services d'archives.

La CISA, créée en 2012, a déjà accueilli des participants des pays membres du Conseil de l'Europe (2012, 2015, 2017), d'Amérique latine (2013), de la CEI (2014), d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (2016).

Objectifs La CISA propose aux participants de travailler sur des thématiques d'actualité communes à la profession et de favoriser les débats à partir des pratiques de chacun. Elle permet à des professionnels de haut niveau d'échanger sur des sujets concrets et favoriser le partage des solutions en œuvre dans les différents pays de culture archivistique différente.

Ce programme favorise l'émergence de liens de travail qui se poursuivent après son déroulement et permet à des coopérations ultérieures de voir le jour. Grâce à lui, les stagiaires intègrent un réseau professionnel extrêmement riche, diversifié et pérenne.

La CISA 2018 aura pour sujet ***Les enjeux du numérique dans nos pratiques contemporaines***. Plusieurs thèmes seront abordés, avec l'aide d'experts nationaux et étrangers, abordant des aspects juridiques, méthodologiques, techniques.

Contenu	Réalisée avec le réseau des services publics d'archives relevant du Service interministériel des Archives de France et avec le soutien du Conseil international des archives, la CISA 2018 traitera des conséquences et des enjeux de la transformation numérique de nos sociétés en abordant trois sujets : - l'évaluation, la sélection, la collecte et la pérennisation des données numériques - l'accès aux archives numérisées ou nativement numériques, leur diffusion sur internet et leur réutilisation par les tiers (open data) en étudiant notamment la problématique des données à caractère personnel et la dialectique droit à l'oubli/besoin de mémoire - les évolutions des métiers et les enjeux de la formation des professionnels d'archives
Méthodes pédagogiques	La CISA se compose d'interventions de professionnels et d'experts français et étrangers, de visites de services d'archives et patrimoniaux, d'ateliers pratiques. Sa forme interactive privilégie l'implication des participants dans des études de cas favorisant la réflexion collective, la restitution d'expériences croisées et le recueil d'observations sur les réalisations ainsi que l'approche comparée des pratiques.
Modalités Prise en charge	Les frais de transport sont à la charge soit du candidat, soit de son institution d'origine, soit du poste diplomatique ou de tout autre sponsor. Les frais de séjour sont à la charge du Ministère de la culture - Secrétariat général – Sous-direction des affaires européennes et internationales et de la Direction générale des patrimoines.
Contacts	Ministère de la Culture et de la communication, Direction générale des patrimoines/Département de la formation scientifique et technique M. M Jean-Pierre DEFRANCE, chef du département, tél. 33 1 40 27 67 23 M. Mme Sonia SALAZAR-ZEA, responsable des stages internationaux d'archives, tél. 33 (1) 40 27 63 97 CISA 2018 <cisa.dgp-formation@culture.gouv.fr>